

TROPHÉES CRÉER

Les lauréats 2015, un an après

Depuis deux ans, les Trophées Créer récompensent les entreprises régionales de moins de sept ans d'existence, pour leur caractère innovant. En 2015, quatre entreprises prometteuses ont été distinguées par un jury professionnel, et une dernière a reçu le prix "Coup de cœur du public". Un an après, où en sont les lauréats 2015 ?

Work&Co, le coworking sur le littoral

► Jeanne MAGNIEN

Créé en 2014 à Dunkerque, Work & Co est un espace de vie et de coworking, à destination des entreprises et des travailleurs indépendants. Il abrite aussi une micro-crèche qui peut accueillir jusqu'à dix enfants. Vainqueur du trophée Créer pour la zone de Dunkerque, l'entreprise a vu depuis septembre 2015 sa notoriété augmenter et son taux de remplissage, s'améliorer. "Grâce au Trophée, il y a eu pas mal de retombées dans la presse, et ça nous a assuré une meilleure notoriété", explique Steffi De Jong, la fondatrice de Work & Co. Et surtout, beaucoup de crédibilité, ce qui fait que de grandes entreprises font

désormais appel à nous quand elles ont besoin de salles de réunion à Dunkerque." Devant le succès, Work & Co s'apprête d'ailleurs à s'agrandir, pour gagner 1 200 m² supplémentaires qui viendront s'ajouter aux 900 m² existants. Avec ses onze salariés, Work & Co, qui réalise 130 000 € de chiffre d'affaires, a largement dépassé les attentes de ses fondateurs, qui n'avaient pas anticipé un tel succès. "L'idée nous est venue alors que nous travaillions à notre propre entreprise, dans un domaine qui n'a rien à voir. Nous étions lassés de devoir travailler chez nous, et donc nous avons cherché un espace à partager. Mais



Les cinq lauréats 2015.

cela n'existait pas à Dunkerque, nous avions donc deux choix : partir ou créer notre propre espace de coworking."

Un concept qui a largement trouvé son public à Dunkerque et qui pourrait bien s'exporter : la Ville de Nantes a notamment fait savoir qu'elle était très intéressée par le projet. ■

Delecroix construction : en route vers l'international

► Jeanne MAGNIEN

Vainqueur du trophée Créer 2015 Flandres Métropole, Delecroix construction, reprise en 2011 par Jean-François Toubeaux, est installée à Blaringhem. Spécialisée dans la conception et la fabrication d'engins pour la mécanisation de la récolte des fruits et légumes plein champ, l'entreprise a surtout bénéficié d'un coup de projecteur grâce à l'obtention du trophée. "Nous sommes déjà très bien accompagnés dans la région, par la Bpi et la CCI Internationale, et l'accompagnement proposé avec le Trophée a été un plus appréciable. Mais c'est en termes de notoriété que ça a vraiment été très utile, ça nous a facilité les

choses, notamment auprès des banques. Et pour un chef d'entreprise, c'est toujours une expérience très enrichissante de se retrouver devant un jury, qui questionne le modèle et les plans d'avenir. On est fortement challengés et ça aide à se sortir du quotidien. Et de voir que sa stratégie est validée et qu'elle tient la route, c'est très intéressant."

Trouver de nouveaux marchés. Delecroix construction produit entre 50 et 60 machines par an pour le ramassage des choux-fleurs, des salades, des poivrons ou des courgettes. Des outils qui permettent aux producteurs de gagner en rapidité et en productivité, tout en épar-

gnant leurs équipes. Elle qui pesait autour de 900 000 € de CA en 2001 réalise aujourd'hui 1,3 M€, mais les résultats "stagnent un peu". D'où l'urgence de trouver de nouveaux marchés pour Jean-François Toubeaux, qui vient de mettre au point un appareil pour la récolte des melons, et a signé un accord avec un partenaire commercial, qui va lui permettre de vendre ses machines dans plusieurs pays d'Europe. Surtout, Delecroix construction vient de recruter un responsable d'usine, "une étape importante" dans le développement de la société de dix salariés, selon Jean-François Toubeaux, qui entend ainsi se dégager du temps pour être plus actif sur le plan commercial. ■